

<http://enseignants.se-unsa.org/Le-rapport-voie-professionnelle-scolaire-ne-dissipe-pas-nos-inquietudes>



Enseignants de l'Unsa

Le rapport « voie professionnelle scolaire » ne dissipe pas nos inquiétudes

- Je suis... - Prof de lycée pro -

Date de mise en ligne : vendredi 23 février 2018

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Après l'annonce des « 20 mesures pour transformer l'apprentissage », le rapport sur la voie professionnelle scolaire qu'ont remis Céline Calvez et Régis Marcon à Jean-Michel Blanquer le 22 février, ne lève pas les inquiétudes des enseignants de l'Unsa quant à l'avenir des lycées professionnels. Ceux-ci ne veulent pas être réduits à accueillir les jeunes qui ne seraient pas, ne seraient plus ou ne pourraient pas être en apprentissage.

Le rapport propose plusieurs leviers pour développer la formation en apprentissage en dehors ou au sein des lycées professionnels, partant du présupposé que la formation en apprentissage serait préférable à la formation sous statut scolaire. Nous contestons ce parti-pris. La formation en apprentissage est sélective, à l'entrée car elle exige de trouver un employeur et pendant la formation car elle demande une forte autonomie. C'est au prix de cette sélection qu'elle peut afficher des taux d'insertion supérieurs à ceux de la voie scolaire. La voie professionnelle accueille pour sa part tous les jeunes sans discrimination aucune et les conduit dans leur immense majorité à une qualification de niveau V ou IV.

Les enseignants de l'Unsa ne sont pas opposés à l'apprentissage qui peut être une modalité de formation adaptée à certains parcours. En revanche, ils sont opposés à l'ouverture de formations en apprentissage en substitution de formations sous statut scolaire et à une mixité imposée des parcours ou des groupes d'enseignement.

Par ailleurs, face à l'hétérogénéité grandissante des compétences et des objectifs des lycéens, le rapport avance plusieurs propositions qui peuvent constituer une base intéressante de discussion pour faire évoluer les formations CAP et Bac Pro comme la spécialisation progressive et les modules d'accompagnement différenciés en terminale.

Le SE-Unsa a cherché en vain dans ce rapport les mesures susceptibles d'améliorer les conditions de travail des enseignants en lycée professionnel. Effectifs raisonnables en enseignements généraux, formations pour mieux répondre aux besoins éducatifs particuliers, pondération en cycle terminal comme leurs collègues des voies générale et technologique, de toutes ces attentes des PLP, il n'est pas question...